



**Certificat d'approbation C.E.E. de modèles
n° F-02-H-044 du 25 mars 2002**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par décision du 22 août 2001**

DDC/72/B040889-D1

**Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles E.M.I.C.
modèles BGS et BGD**

Le présent certificat est prononcé en application de la directive 71/316/CEE du 26 juillet 1971 modifiée, relative aux dispositions communes aux instruments de mesure et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 86/217/CEE du 26 mai 1986 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié, portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesure et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 88-78 du 19 janvier 1988 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles.

FABRICANT :

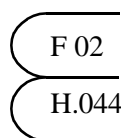
E.M.I.C. 3, rue Saint-Claude 77348 Pontault-Combault Cedex

OBJET :

Le présent certificat renouvelle le certificat d'approbation C.E.E. de modèles n° 91.00.821.001.0 du 15 mars 1991⁽¹⁾.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception du signe d'approbation C.E.E. de modèles qui est remplacé par le suivant :



DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/B040889-D1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 15 mars 2011.

Le Directeur général

Marc MORTUREUX.

⁽¹⁾ Revue de Métrologie, mars 1991, page 329.